



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2024
Reçu en préfecture le 05/04/2024
Publié le
ID : 065-216502260-20240402-2024020-DE



Séance du 2 avril 2024 à 18h

2024/020

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Bernard JOUCLA, Michel DUHAMEL, Juliette SALANNE, Alexandre ARRIZABALAGA, Sébastien ABADIE, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Bruno CAZERES, Bernard LHOSSEIN, Hélène FRANCES, Dominique GAYE, Stéphanie MARQUEZ, Serge ALMENDRO, Laetitia CAZABAN, Caroline ECORCHON

Absents : Noémie DEUTSCH (donne procuration à Michel DUHAMEL), Régine TOSON (donne procuration à Gisèle VINCENT), Ingrid BOUTARFA, Sandrine TREBUCQ

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 22

Date de la convocation : 28 mars 2024

DEMANDE DCU POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE PIERRE COMET

M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que la commune prévoit de réaliser des travaux de rénovation énergétique de la salle Pierre Comet.

Cette réhabilitation serait déclinée en plusieurs opérations majeures :

- Raccordement au réseau de chaleur (la part de mise à hauteur de la chaufferie centrale jusqu'au raccordement à la sous-station est prise en charge par le SDE 65)
- Installation d'un système de diffusion du chauffage (aérothermes ou autre)
- Changement des menuiseries bois simple vitrage par des menuiseries alu double vitrage
- Changement du faux plafond avec mise en place d'un isolant (environ 240mm)
- Changement du système d'éclairage actuel en tubes néon fluorescent par des pavés LED (demande de 500lux au sol)

La commune, par délibération n°2024/005 du 29 janvier 2024, a recruté le bureau d'études SETES qui sera en charge de la conception du projet et qui définira précisément les travaux à réaliser.

Pour financer le projet, la commune souhaite obtenir des subventions.

Plan de financement / DCU 2024 :

DETR	100 000 € HT
CD65 - DCU	80 000 € HT
Fonds vert	50 000 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	105 000 € HT
	335 000 € HT
	402 000 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 80 000 € HT au titre de de l'appel à projets DCU du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, pour la rénovation énergétique de la salle Pierre Comet.

L'assemblée délibérante
Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE

